

ASSEMBLÉE du printemps 2020

Directrices et directeurs des services aux élèves
Espace 4 saisons | Orford

Jeudi

23

Avril

8h15

Accueil

8h45 | 9h

Ouverture de l'assemblée

Mot de bienvenue de Mme Louise Cloutier (Séminaire de Sherbrooke), représentante de la région de l'Estrie au Groupe de travail.

9h | 10h30

Revisiter son code de vie

Le personnel du Collège d'Anjou, conscients des effets manifestes d'un lien positif et significatif avec ses élèves, s'est, dès la rentrée 2018, mobilisé autour d'un projet d'amélioration de ses pratiques d'encadrement. Après une rencontre motivante avec Steve Bissonnette concernant l'enseignement explicite des comportements positifs, c'est sur le code de vie que les quatorze membres du « comité comportement » ont décidé d'agir. Pendant une année, celui-ci a œuvré à la mise en place d'un nouveau code de vie empreint de logique, de bienveillance et de cohérence, lequel a été présenté aux élèves dès la rentrée 2019. Cette présentation mettra en lumière les différentes étapes de sa mise en place, les résistances et embûches rencontrées ainsi que les pratiques gagnantes ayant mené à son succès.

Présentation de la personne-ressource :

Mme Stéphanie Lajoie | Directrice des services aux élèves | Collège d'Anjou



10h30

Pause



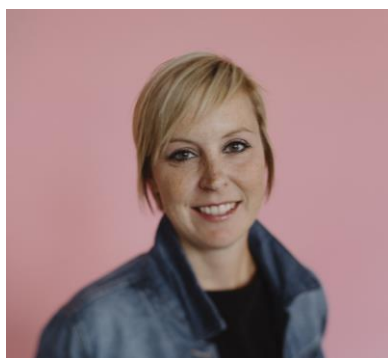
10h45 | 12h

Climat scolaire, violence et intimidation : points d'information

Le dossier Climat scolaire, violence et intimidation (CVI) possède des ramifications variées. Il s'agit d'un dossier qui a su évoluer au cours des dernières années, référant particulièrement à un continuum d'intervention incluant notamment les actions de promotion/prévention. Depuis 2012, les établissements d'enseignement privés ont adopté un plan de lutte contre l'intimidation et la violence et transmettent désormais un rapport annuel qui fait état de la nature des situations de violence ou d'intimidation survenues au sein de l'établissement, de même que des interventions réalisées suite à celles-ci. Cette présentation permettra de mieux comprendre les éléments liés à ce rapport annuel. Il s'agira également d'une occasion de présenter certains points d'information relatifs au dossier CVI.

Présentation des personnes-ressources :

Mme Meggy Pelletier | Conseillère aux programmes | Responsable du dossier Climat scolaire, violence et intimidation | Direction de l'enseignement privé | Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur



Madame Meggy Pelletier est conseillère aux programmes à la Direction de l'enseignement privé (MEES) depuis novembre 2018. Elle est à ce titre responsable du dossier Climat scolaire, violence et intimidation (CVI). Ayant œuvré en tant que psychoéducatrice en milieu scolaire pendant 10 ans, Madame Pelletier a simultanément eu l'occasion d'agir à titre de professionnelle en accompagnement pour l'ensemble de la commission scolaire, notamment pour

le dossier CVI. De 2016 à 2018, elle a également occupé des fonctions d'agente de soutien, toujours au dossier CVI, pour les commissions scolaires de la région du Bas-Saint-Laurent.

12h | 13h30

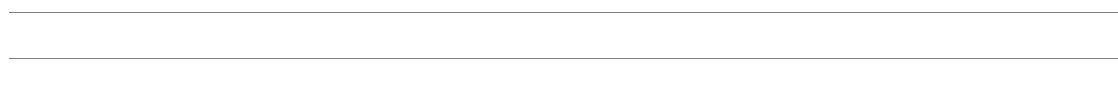
Apéro (salle Alfred) **et dîner** (Salle à manger/Buffer)

13h30 | 15h **Le lien contractuel avec l'élève et les médias sociaux : deux éléments administratifs qui affectent votre quotidien.**

En tant que responsable des services complémentaires, vous êtes appelé à prendre position sur certains sujets parfois délicats. Il en va concernant le lien contractuel entre l'élève et l'établissement et la gestion des réseaux sociaux parmi les différentes personnes de votre milieu. Ces deux sujets apportent leurs lots de questionnements et de nuances tout aussi importants les uns des autres. Lors de cet exposé, nous offrirons un tour d'horizon sur l'actualité de ces deux sujets et nous tenterons de présenter les balises à respecter pour faciliter votre travail.

Personne-ressource :

M. Philippe Malette | Directeur des services à l'administration des écoles |
Fédération des établissements d'enseignement privé.



15h

Pause



15h15 | 16h30 **Tables rondes interrégionales**

16h30 | 17h30 **Rencontres régionales**

17h30 | 18h15 **Apéro** (salle Alfred)

18h30 | 22h **Soirée sociale** ([café St-Michel](#))

ASSEMBLÉE du printemps 2020

Directrices et directeurs des services aux élèves
Espace 4 saisons | Orford

Vendredi

24

Avril

8h45 | 9h45

Enquête sur les habitudes de vie des jeunes et enjeux des services aux élèves.

- Présentation du plan de travail 2020-2021
- Présentation du guide sur la bienveillance

Personne-ressource :

M. Patrice Daoust | Directeur des services complémentaires et à la vie scolaire | Fédération des établissements d'enseignement privé.



9h45

Pause



10h | 12h

Devenez riches de votre temps, par Mélissa Lemieux

Votre boîte de réception déborde-t-elle constamment de courriels?

Êtes-vous souvent interrompus par des téléphones et des visites non prioritaires?

Avez-vous l'impression que vous n'arrivez pas à prendre le dessus des petits à-côtés qui vous détournent de vos tâches et de vos projets importants?

Avec humour et passion, la conférence (ou formation) de Mélissa Lemieux intitulée Devenez riches de votre temps propose des méthodes simples, efficaces et éprouvées pour vous organiser efficacement, car la gestion du temps et des priorités se trouve à la source de l'efficacité personnelle et organisationnelle.

Présentation de la personne-ressource :

Mme Mélissa Lemieux | conférencière, formatrice, coach professionnelle et auteure

Depuis plusieurs années, Mélissa Lemieux anime des conférences et des formations qui visent à améliorer l'efficacité et le bien-être au travail, notamment sur la gestion du stress, la gestion du temps et la communication. Elle est auteure de trois guides pratiques publiés aux Éditions de l'Homme, intitulés : Mon projet de vie, Mon bien-être au boulot et Mon journal santé. Active dans les médias, elle a partagé ses conseils aux émissions Porte-bonheur à Vox, Matin Express à RDI et à Isabelle Maréchal au 98.5 ainsi que dans les magazines Châtelaine, Coup de pouce et Mieux-être.



12h

Évaluation de la rencontre et diner

ACTIVITÉS DE FORMATION DISPENSÉES AU COURS DE L'ASSEMBLÉE | Durée 9 heures

En vertu de la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre, vous pouvez comptabiliser comme dépenses admissibles le salaire de l'employé pour la durée de la formation ainsi que les frais de déplacement, d'hébergement et de repas.